

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

356 rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Secrétariat

Tél. 06.70.31.24.97

Courriel : bur.aarasd@wanadoo.fr

Facebook : Amis de la République Sahraouie

Sites : www.association-des-amis-de-la.rasd.org

www.ecrirepourlesliberer.com

Contact Presse : 06 70 31 24 91

C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

En France le non respect du droit peut-il devenir la règle ? Les autorités marocaines viennent à nouveau de le faire savoir : on ne touche pas au Sahara marocain. Offensive menée dans l'enceinte sacrée d'un Conseil municipal !

Le royaume du Maroc occupe depuis 1976 le Sahara occidental et organise, là où il dispose d'une certaine influence, des pressions sur syndicats, villes, associations, journaux, voire même sur de prestigieuses institutions culturelles ou universitaires, avec comme seul message : **pas touche au Sahara marocain !**

En mai, il s'est servi de manière obscène de ses jeunes pour faire pression sur le gouvernement et le peuple espagnol. Aujourd'hui comme souvent en France il se sert de citoyens français d'origine marocaine par leurs parents ou grands-parents pour imposer sa vision nationaliste, quel que soit le droit international, quelle que soit la lutte d'un peuple pour son indépendance : le Maroc est souverain au Sahara occidental.

Ce qui vient de se passer ce 30 juin 2021 au Conseil municipal d'Ivry/sur Seine dépasse toutes les limites et témoigne du peu de cas que les autorités marocaines font de la démocratie. Une délibération municipale empêchée par l'organisation d'une contestation venue du Consulat marocain très proche, pour mettre en cause les engagements de la majorité municipale en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. Tentative organisée d'intrusion dans la salle du Conseil, tentative pour filmer la séance par un soi-disant journaliste : Philippe Bouyssou, maire d'Ivry, a été contraint de décider la tenue du Conseil en huis clos.

Au centre, l'appui financier aux enfants sahraouis, engagement très ancien de cette ville communiste qui reçoit chaque année une dizaine de ces enfants. Cette décision, dénoncée par une élue d'opposition d'origine marocaine, a pu être longuement discutée et a été approuvée par la majorité du Conseil.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'une telle issue, le Conseil a pu se tenir malgré tout, a pu discuter démocratiquement des sujets à l'ordre du jour. Merci et bravo au Maire d'Ivry qui par sa conviction et son sang-froid a su maintenir haut le débat démocratique et mettre son Conseil à l'abri des pressions étrangères. N'est-il pas l'élu de conviction qui rappelle régulièrement son engagement pour la défense des droits humains, pour l'autodétermination des peuples et pour la défense d'une paix juste et durable dans le monde ?

Notre pays si proche du royaume marocain va-t-il enfin prendre la mesure de cette obsession expansionniste de moins en moins contrôlée et s'engager au sein du Conseil de sécurité et de l'Union européenne pour que les décisions et mesures prises par la Communauté internationale sanctionnent le chantage marocain qui s'exerce partout depuis 45 ans ?

D'autres villes et associations en France soutiennent le peuple sahraoui à travers en particulier l'accueil de ses enfants et ce depuis 1980. Elles ont besoin de l'engagement de nos autorités pour être à l'abri d'un chantage insupportable, mais surtout contraire à toutes nos règles de fonctionnement démocratique et contraire aux exigences de souveraineté.

Régine Villemont, Présidente
Paris, 2 juillet 2021